

*Underfrequency Load Shedding Equipment  
Maintenance Programs*

*Mise en application et documentation du  
programme de maintenance et d'essais de  
l'équipement de délestage en sous-fréquence*

**TABLE OF CONTENTS**

**TABLE DES MATIÈRES**

**A. INTRODUCTION**

1. Title
2. Number
3. Purpose
4. Applicability
5. Effective Date

**B. REQUIREMENTS**

R1 and R2

**C. MEASURES**

M1 and M2

**D. COMPLIANCE**

1. Compliance Monitoring Process
  - 1.1 Compliance Monitoring Responsibility
  - 1.2 Compliance Monitoring Period and Reset Timeframe
  - 1.3 Data Retention
  - 1.4 Additional Compliance Information
2. Levels of Non-Compliance
  - 2.1 Level 1
  - 2.2 Level 2
  - 2.3 Level 3
  - 2.4 Level 4

**E. REGIONAL DIFFERENCES**

**VERSION HISTORY**

**A. INTRODUCTION**

1. Titre
2. Numéro
3. Objet
4. Applicabilité
5. Date d'entrée en vigueur

**B. EXIGENCES**

E1 et E2

**C. MESURES**

M1 et M2

**D. CONFORMITÉ**

1. Processus de vérification de la conformité
  - 1.1 Responsabilité de la vérification de la conformité
  - 1.2 Périodicité de la vérification de la conformité et délai de retour en conformité
  - 1.3 Conservation des données
  - 1.4 Autre information sur la conformité
2. Niveaux de non-conformité
  - 2.1 Niveau 1
  - 2.2 Niveau 2
  - 2.3 Niveau 3
  - 2.4 Niveau 4

**E. DIFFÉRENCES RÉGIONALES**

**HISTORIQUE DES VERSIONS**

*Underfrequency Load Shedding Equipment  
Maintenance Programs*

*Mise en application et documentation du  
programme de maintenance et d'essais de  
l'équipement de délestage en sous-fréquence*

Ch.	English Version		Version française
-----	-----------------	--	-------------------

**A. Introduction / Introduction**

1.	<b>Title:</b> Implementation and Documentation of Underfrequency Load Shedding Equipment Maintenance Program.	1.	<b>Titre :</b> Mise en application et documentation du programme de maintenance et d'essais de l'équipement de délestage en sous-fréquence.
2.	<b>Number:</b> PRC-008-0	2.	<b>Numéro :</b> PRC-008-0
3.	<b>Purpose:</b> Provide last resort system preservation measures by implementing an Under Frequency Load Shedding (UFLS) program.	3.	<b>Objet :</b> Offrir des mesures de préservation du réseau de dernier recours au moyen de la mise en application d'un programme de délestage en sous-fréquence
4.	<b>Applicability</b>	4.	<b>Applicabilité</b>
4.1	Transmission Owner required by its Regional Reliability Organization to have a UFLS program.	4.1	Propriétaire du réseau de transport qui est tenu par son organisation régionale de fiabilité de disposer d'un programme de délestage en sous-fréquence.
4.2	Distribution Provider required by its Regional Reliability Organization to have a UFLS program.	4.2	Distributeur qui est tenu par son organisation régionale de fiabilité de disposer d'un programme de délestage en sous-fréquence.
5.	<b>Effective Date:</b> April 1, 2005	5.	<b>Date d'entrée en vigueur :</b> 1 <sup>er</sup> avril 2005

**B. Requirements / Exigences**

R1	The Transmission Owner and Distribution Provider with a UFLS program (as required by its Regional Reliability Organization) shall have a UFLS equipment maintenance and testing program in place. This UFLS equipment maintenance and testing program shall include UFLS equipment identification, the schedule for UFLS equipment testing, and the schedule for UFLS equipment maintenance.	E1	Le propriétaire du réseau de transport et le distributeur qui disposent d'un programme de délestage en sous-fréquence (comme l'exige leur organisation régionale de fiabilité) doivent se doter d'un programme de maintenance et d'essais de l'équipement de délestage. Ce programme de maintenance et d'essais de l'équipement de délestage doit décrire tous les dispositifs visés et présenter le calendrier des essais et le calendrier des travaux de maintenance.
R2	The Transmission Owner and Distribution Provider with a UFLS program (as required by its Regional Reliability Organization) shall implement its UFLS equipment maintenance and testing program and shall provide UFLS maintenance and testing program results to its Regional Reliability Organization and NERC on request (within 30 calendar days).	E2	Le propriétaire du réseau de transport et le distributeur qui disposent d'un programme de délestage en sous-fréquence (comme l'exige leur organisation régionale de fiabilité) doivent mettre en application leur programme de maintenance et d'essais de l'équipement de délestage et doivent fournir sur demande les résultats de leur programme de maintenance et d'essais de l'équipement de délestage à leur organisation régionale de fiabilité et à la NERC (délai d'au plus 30 jours civils).

*Underfrequency Load Shedding Equipment  
Maintenance Programs*

*Mise en application et documentation du  
programme de maintenance et d'essais de  
l'équipement de délestage en sous-fréquence*

Ch.	English Version		Version française
-----	-----------------	--	-------------------

**C. Measures / Mesures**

M1	Each Transmission Owner's and Distribution Provider's UFLS equipment maintenance and testing program contains the elements specified in Reliability Standard PRC-008-0_R1.	M1	Le programme de maintenance et d'essais de chaque propriétaire du réseau de transport et de chaque distributeur contient les éléments énoncés à l'exigence E1 de la norme de fiabilité PRC-008-0.
M2	Each Transmission Owner and Distribution Provider shall have evidence that it provided the results of its UFLS equipment maintenance and testing program's implementation to its Regional Reliability Organization and NERC on request (within 30 calendar days).	M2	Chaque propriétaire du réseau de transport et chaque distributeur doit conserver les éléments de preuve qui attestent qu'il a fourni sur demande les résultats de la mise en application de son programme de maintenance et d'essais de l'équipement de délestage à son organisation régionale de fiabilité et à la NERC (délai d'au plus 30 jours civils).

**D. Compliance / Conformité**

1.	<b>Compliance Monitoring Process</b>	1.	<b>Processus de vérification de la conformité</b>
1.1	<b>Compliance Monitoring Responsibility</b> Compliance Monitor: Regional Reliability Organization.	1.1	<b>Responsabilité de la vérification de la conformité</b> Vérificateur de la conformité : organisation régionale de fiabilité
1.2	<b>Compliance Monitoring and Reset Time Frame</b> On request (within 30 calendar days).	1.2	<b>Périodicité de la vérification de la conformité et délai de retour en conformité</b> Sur demande (délai d'au plus 30 jours civils)
1.3	<b>Data Retention</b> None specified.	1.3	<b>Conservation des données</b> Non précisée.
1.4	<b>Additional Compliance Information</b> None.	1.4	<b>Autre information sur la conformité</b> Aucune.
2.	<b>Levels of Non-Compliance</b>	2.	<b>Niveaux de non-conformité</b>
2.1	<b>Level 1:</b> Documentation of the maintenance and testing program was incomplete, but records indicate implementation was on schedule.	2.1	<b>Niveau 1 :</b> La documentation sur le programme de maintenance et d'essais est incomplète, mais les dossiers indiquent que la mise en application a été effectuée dans les délais prévus.
2.2	<b>Level 2:</b> Complete documentation of the maintenance and testing program was provided, but records indicate that implementation was not on schedule.	2.2	<b>Niveau 2 :</b> La documentation fournie sur le programme de maintenance et d'essais est complète, mais les dossiers indiquent que la mise en application n'a pas été effectuée dans les délais prévus.

## Traduction française de la norme de la NERC PRC-008-0

### *Underfrequency Load Shedding Equipment Maintenance Programs*

### *Mise en application et documentation du programme de maintenance et d'essais de l'équipement de délestage en sous-fréquence*

Ch.	English Version		Version française
2.3	<b>Level 3:</b> Documentation of the maintenance and testing program was incomplete, and records indicate implementation was not on schedule.	2.3	<b>Niveau 3 :</b> La documentation sur le programme de maintenance et d'essais est incomplète, et les dossiers indiquent que la mise en application n'a pas été effectuée dans les délais prévus.
2.4	<b>Level 4:</b> Documentation of the maintenance and testing program, or its implementation was not provided.	2.4	<b>Niveau 4 :</b> Aucune documentation n'a été fournie sur le programme de maintenance et d'essais ou sur sa mise en application.

### E. Regional Differences / Différences régionales

None identified.	Aucune n'a été établie.
------------------	-------------------------

### Version History

Version	Date	Action	Change Tracking
Version 0	04/01/2005	Effective date	New
Version 0	09/26/2005	Fixed reference in M1 from PRC-007-0_R1 to PRC-008-0_R1.	Errata

### Historique des versions

Version	Date	Intervention	Suivi des modifications
Version 0	Le 1 <sup>er</sup> avril 2005	Date d'entrée en vigueur	Nouvelle norme
Version 0	Le 26 septembre 2005	Correction de la référence sous la mesure M1 : remplacement de « PRC-007-0_R1 » par « PRC-008-0_R1 » (version anglaise).	Erratum